Foyer Luxembourg Ré S.A.

QRT Public 2025

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	82.032
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	23.512
Actions - cotées	R0110	21.244
Actions - non cotées	R0120	2.267
Obligations	R0130	50.616
Obligations d'État	R0140	15.792
Obligations d'entreprise	R0150	31.828
Titres structurés	R0160	2.996
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	7.775
Produits dérivés	R0190	129
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	4.313
Autres créances (hors assurance)	R0380	37
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4.755
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	91.138

Foyer Luxembourg Ré S.A.

QRT Public 2025

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-9.922
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-9.872
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	-10.798
Marge de risque	R0550	925
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	-49
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	-198
Marge de risque	R0590	148
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	-4
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	-4
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	-3.213
Marge de risque	R0680	3.209
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	29
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	22.893
Produits dérivés	R0790	45
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	83
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	13.124
Excédent d'actif sur passif	R1000	78.014

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.05.01.02 - 01
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)												Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brutes – Assurance directe	R0110																	
Brutes – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0	0	0	0	0	0	7.850	0	0	0	0	0					7.850
Brutes – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130													0	5.300	270	4.912	10.482
Part des réassureurs	R0140																	
Nettes	R0200	0	0	0	0	0	0	7.850	0	0	0	0	0	0	5.300	270	4.912	18.332
Primes acquises																		
Brutes – Assurance directe	R0210																	
Brutes – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0	0	0	0	0	0	7.850	0	0	0	0	0					7.850
Brutes – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230													0	5.300	270	4.912	10.482
Part des réassureurs	R0240																	
Nettes	R0300	0	0	0	0	0	0	7.850	0	0	0	0	0	0	5.300	270	4.912	18.332
Charge des sinistres																		
Brutes – Assurance directe	R0310																	
Brutes – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0	0	0	0	0	0	1.422	0	0	0	0	0					1.422
Brutes – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330													0	0	0	420	420
Part des réassureurs	R0340																	
Nettes	R0400	0	0	0	0	0	0	1.422	0	0	0	0	0	0	0	0	420	1.842
Dépenses engagées	R0550							1.432						0	119	6	110	1.666
Solde – Autres dépenses/recettes techniques	R1210																	
Total des dépenses techniques	R1300																	1.666

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.12.01.02 - 01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte			Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030									-3.213	-3.213						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080																
Meilleure estimation diminuée des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090									-3.213	-3.213						
Marge de risque	R0100									3.209	3.209						
Provisions techniques - Total	R0200									-4	-4						

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée												Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050																	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
Provisions pour primes																		
Brutes	R0060	0	0	0	0	0	0	-4.731	0	0	0	0	0	-198	-5.058	-50	-958	-10.995
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140																	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0	-4.731	0	0	0	0	0	-198	-5.058	-50	-958	-10.995
Provisions pour sinistres																		
Brutes	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240																	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation - brut	R0260	0	0	0	0	0	0	-4.731	0	0	0	0	0	-198	-5.058	-50	-958	-10.995
Total meilleure estimation - net	R0270	0	0	0	0	0	0	-4.731	0	0	0	0	0	-198	-5.058	-50	-958	-10.995
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0	411	0	0	0	0	0	148	259	13	242	1.074
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	R0320	0	0	0	0	0	0	-4.320	0	0	0	0	0	-49	-4.799	-38	-716	-9.922
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0	-4.320	0	0	0	0	0	-49	-4.799	-38	-716	-9.922

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.19.01.21 - 01 **Accident**
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1

Sinistres payés bruts (non cumulés)

		Année de développement											Exercice en cours	Somme des années (cumulés)
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0170	C0180
Précédentes	R0100											0	0	0
N-9	R0160										0		0	0
N-8	R0170									0			0	0
N-7	R0180								0				0	0
N-6	R0190							0					0	0
N-5	R0200						0						0	0
N-4	R0210					0							0	0
N-3	R0220				0								0	0
N-2	R0230			0									0	0
N-1	R0240		0										0	0
N	R0250	1.842											1.842	1.842
Total	R0260												1.842	1.842

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0360
Précédentes	R0100												
N-9	R0160												
N-8	R0170												
N-7	R0180												
N-6	R0190												
N-5	R0200												
N-4	R0210												
N-3	R0220												
N-2	R0230												
N-1	R0240												
N	R0250												
Total	R0260												0

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.22.01.21
Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	-9.926	0	0	-32	0
Fonds propres de base	R0020	78.014	0	0	24	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	78.014	0	0	24	0
Capital de solvabilité requis	R0090	29.168	0	0	0	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	78.014	0	0	24	0
Minimum de capital requis	R0110	7.292	0	0	0	0

Foyer Luxembourg Ré S.A.

QRT Public 2025

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	5.000	5.000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	73.014	73.014			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	78.014	78.014	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	78.014	78.014	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	78.014	78.014	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	78.014	78.014			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	78.014	78.014			
SCR	R0580	29.168				
MCR	R0600	7.292				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,67				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	10,70				

Foyer Luxembourg Ré S.A.

QRT Public 2025

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	78.014
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	5.000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	73.014
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	3.213
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	10.995
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	14.209

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.25.01.21
Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	15.412		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	785		
Risque de souscription en vie	R0030	21.864		
Risque de souscription en santé	R0040	2.966		
Risque de souscription en non-vie	R0050	17.654		
Diversification	R0060	-20.917		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
Capital de solvabilité requis de base	R0100	37.763		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	550
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-9.145
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	29.168
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type a)	R0211	
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type b)	R0212	
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type c)	R0213	
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type d)	R0214	
Capital de solvabilité requis	R0220	29.168
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module «risque sur actions» fondé sur la duration	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Approach to tax rate		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	1

Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes		C0130
LAC DT	R0640	-9.145
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	-9.145
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futur	R0660	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	0
LAC DT maximale	R0690	22.893

Foyer Luxembourg Ré S.A.
QRT Public 2025

S.28.01.01 - 01
Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	2.255

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	7.850
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	5.300
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	270
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	4.912

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	0

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	2.255
SCR	R0310	29.168
Plafond du MCR	R0320	13.126
Plancher du MCR	R0330	7.292
MCR combiné	R0340	7.292
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3.900
Minimum de capital requis	R0400	7.292